

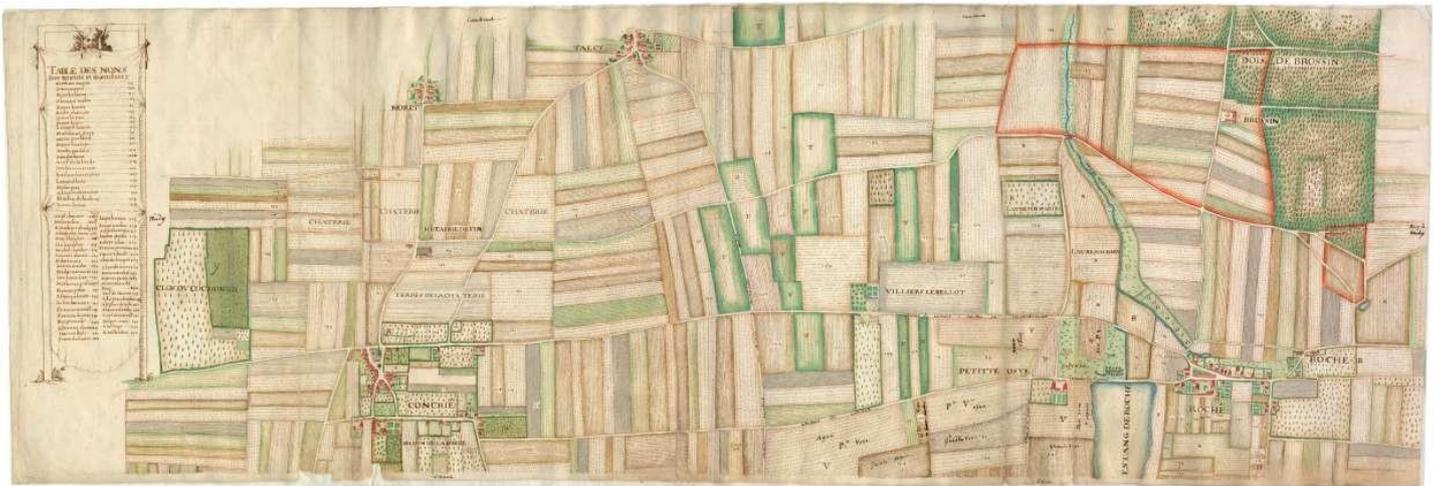
Bibliothèque nationale de France, à la cote suivante : <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb40746699h>.

Il mesure 54 cm de long pour 46 cm de large.

Il permet d'avoir un aperçu des villages qui environnent Concriers, ainsi que les différents bâtis (château, maison notable, chapelle, ferme seule, hôtellerie, moulin à vent, moulin à eau), les édifices religieux (abbaye, prieuré, couvent), les cours d'eau (rivière, ruisseau, étang), les dénivellations (hauteur ou coteau, vallon, tertre) et les types de terrains (bois, bruyère, marais, vignoble).

On y voit que la limite entre le diocèse de Blois et d'Orléans passe entre Fins et Concriers, qu'il y a une maison notable à la Borde et au Heaume, siège à chaque fois d'une petite seigneurie. On voit aussi le moulin du Heaume et d'autres en allant vers Briou et Lorges ou entre Sérís et Lussay, mais pas à Talcy curieusement. Les vignes sont surtout présentes à Beaugency, Josnes, au Noyer, à La Chapelle-saint-Martin et de part et d'autre de Mer jusqu'à Avaray. La présence de la forêt n'est pas négligeable : en plus de celles accolées à une seigneurie (Talcy, Fontenailles), la forêt de Marchenoir au nord commence entre Roches et Briou, avec des extensions jusqu'à Lorges et Marigny.

Même si ce plan fourmille d'indications intéressantes, l'œil du maître est implacable pour l'élève hésitant. Ainsi, on peut lire en bas à droite « on a laissé dans ce chassis les memes fautes qu'on a remarqué dans le memoire et on en retranché seulement plusieurs lignes inutiles qui ne servoient qu'a tout embrouiller. Il paroit qu'il faut éloigner Baugency d'une lieue plus loing qu'il n'est placé icy aussy bien que Mer afin d'avoir la vraye distance de ces deux villes ».





Ce document est un plan parcellaire daté des années 1620-1625 conservé aux archives départementales du Loir-et-Cher dans le chartrier du château de Talcy, à la cote 1_Fi_00696%00002. Il est extrêmement rare d'en trouver de cette époque aussi précis. Il a été réalisé par Simon Maupin, arpenteur, à la demande d'Isaac Du Candal, seigneur de Fontenailles entre 1609 et 1649. Celui-ci a voulu représenter sur un plan, qui à l'origine se pliait et déliait en 3 parties, toutes les parcelles qu'il possédait, entourées en rouge.

Heureusement pour Concriers, il en possédait quelques-unes sur son terroir. Grâce à cela, on voit la disposition du village avec les chemins qui se croisent en X, ce qui n'est pas courant. Curieusement, un arbre est au centre, non loin de l'église et du cimetière attenant, entouré par un mur. Les maisons s'alignent le long des rues et forment le bourg. Quelques-unes sont plus éloignées, le plus souvent à côté d'une rue. La métairie de la Borde existe déjà. La métairie de Fins aussi, elle dont on voyait encore les fondations au début du XX^e siècle. A proximité du village, on voit les parcelles plantées en vigne, le plus souvent closes de haies. Quand on s'en éloigne, les parcelles emblavées deviennent la règle, même si on trouve parfois à nouveau quelque clos de vigne de-ci de-là, comme le Clos du Cochonier, en allant vers Sérís. Les numéros inscrits sur les champs ou les maisons permettent grâce à la matrice en haut à gauche de savoir à qui ils appartiennent. Les champs sont le plus souvent des tenures, de plus en plus étroites au fur et à mesure des divisions successorales et allongées afin d'éviter de tourner trop souvent avec le bœuf et la charrue pour labourer le sol. Ce terroir de Concriers est typique de celui qu'on trouvait autrefois en Beauce et dans les paysages d'openfield.

Texte carte de Concriers

NOMS DES PARTICULIERS

Article 1 ^{er}	Quantité de vignes de la Cour de Courcel	
	vingt-trois perches	23
	plus dix perches en terre	10
Article 2	Monneur Jostif de Larion et Monneur de grand manoir, le vignes de la Cour de Courcel quatre arpents deux perches	412
Article 3	Denis Fournier cinq arpents quatrevingt quatre perches en vignes	544
Article 4	plus en Cour de Courcel cinq perches	5
Article 5	plus en terre cinq arpents quatrevingt perches	490
	plus en terre de terre deux arpents de terre de la Cour de Courcel quatre arpents	40
Article 6	Denis quatre de la Cour en arpent quatrevingt quatre perches en terre	125
Article 7	plus la vignes de arpent de Courcel deux perches	125
Article 8	Parquet Courcel quatre perches en arpent	14
Article 9	Pierre pin quatre perches en arpent	25
Article 10	Jacques de la Cour de Courcel et Pierre de Courcel quatre arpents quatrevingt perches en vignes	490
Article 11	plus de Courcel deux arpents	20
Article 12	Jean Talon cinq arpents quatrevingt perches en vignes	490
Article 13	plus de Courcel deux arpents	20
Article 14	Denis Michon cinq arpents quatrevingt perches en vignes	490
Article 15	Les héritiers de Jean garnier cinq arpents quatrevingt perches en vignes	490
Article 16	Denis Fourcault deux perches en arpent	10
Article 17	Arnaud Fourcault cinq arpents deux arpents de Courcel	100
Article 18	Monneur de Courcel quatrevingt quatre perches en terre	49
Article 19	Monneur de Courcel quatrevingt quatre perches en terre	49
Article 20	Monneur de Courcel quatrevingt quatre perches en terre	49
Article 21	plus de Courcel quatrevingt quatre perches en terre	49
Article 22	plus de Courcel quatrevingt quatre perches en terre	49
Article 23	plus de Courcel quatrevingt quatre perches en terre	49
Article 24	plus de Courcel quatrevingt quatre perches en terre	49



Ce document est lui aussi issu du chartrier du château de Talcy, conservé aux archives départementales du Loir-et-Cher à la cote 1 Fi 689/3. Il fait partie de l'Atlas de la terre de Talcy, dessiné à la plume et à l'aquarelle. Il a été réalisé à la demande du sieur Burgeat, en 1739. On y voit qu'à l'époque, la seigneurie principale de Talcy s'étendait jusqu'en plein village de Concriers. Elle allait jusqu'au chemin de Concriers à Roches. Dedans, on trouvait les fermes de la Charonnerie et de la Caucherie. De manière assez classique, tout ce qui ne dépendait pas de la seigneurie était ensuite représenté sommairement. Ainsi, le village de Concriers se résume à des maisons pêle-mêle, à l'exception de la place de l'église assez précise. A propos de ce bâtiment, on voit les entrées principales qui n'existent plus aujourd'hui et le mur du cimetière. De même, on reconnaît le tracé des rues autour observé dans le parcellaire de 1620-1625. Le village est toujours entouré de clos de vignes, dont le plus en bas appartient à la cure de Concriers. Il était alors important pour chaque curé de pouvoir produire son vin, symbole fort du christianisme au moment de la messe.